



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En l'an deux mille vingt et un, le 1^{er} avril à 20h00,
le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

Etaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (21) :

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- Mme BAYET Evelyne
- M. BORY René pour suppléance de M. JOLIVET Guy
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNEFOY Christian
- M. BONNISSOL Fabien
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- Mme DEFOUR Anne
- M. DUBOUCHET Éric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. GESSEN Philippe
- Mme GIRAUD Josiane
- M. LIOGIER Pierre
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- M. MARTIN Alain
- M. MEILLER Pascal
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MONDON Michel
- M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

Etaient absents excusés :

. Les membres, ci-après (15) :

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. BARRY Bernard
- M. BRAYE Yves
- M. CELLE Jean-Paul
- M. FREYSSENET Dominique
- M. GIBERT Christian
- M. GUINTA Calogero
- M. GROS Éric
- M. JOLIVET, suppléé par M. BORY René
- Mme LARDON Karine
- Mme MANGIARACINA Annie
- M. MOREL Pierre
- M. ROUCOUSE Didier
- Mme ROUX Justine

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2021.04.03

Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire – **Budget : SYMPTTOM.**

Séance du : 1^{er} avril 2021

OBJET : Approbation du compte de gestion dressés par M. Bruno PAULET (du 01/01/2020 au 31/01/2020), M. Florent PILARD (du 01/02/2020 au 01/03/2020), M. Ludovic BALTY (du 02/03/2020 au 31/01/2021), Comptables.

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} avril à 20 heures,
le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Nombre de membres en exercice : 35

Date de convocation du Comité Syndical : 10 mars 2021

Présents : Jean-Paul LYONNET - Nathalie ARSAC-DELAIGUE – Evelyne BAYET – René BORY – Thierry BENEVENT – Christian BONNEFOY – Fabien BONNISSOL – Laurent CAPPY – Michel CONVERS – Anne DEFOUR – Eric DUBOUCHET – Alain FOURNIER – Philippe GESSEN – Josiane GIRAUD – Pierre LIOGIER – Alain MARTIN – Pascal MEILLER – Jean-Pierre MONCHER – Michel MONDON – Anthony MOUNIER – Patrick RIFFARD,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part⁽¹⁾ ;
- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger~~⁽¹⁾ ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES DE LA REGION
DE MONISTROL SUR LOIRE
S.Y.M.P.T.T.O.M.
Hôtel de Ville
7, avenue de la Libération
BP 20019
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél. 04 71 66 53 45

(1) Rayer la mention inutile

Le Président,
Jean-Paul LYONNET



AR PREFECTURE

043-254300395-20210401-D20210403-DE
Regu le 09/04/2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. MONISTROL-SUR-LOIRE
N° CODIQUE 043016
Date Edition : 01/03/2021

SYMPTIOM DE MONISTROL SUR LOIRE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Evelyne MONTCHAL
Mme Evelyne MONTCHAL
M Ludovic BALTY
M Florent PILARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/03/2021 AU 01/03/2021
DU 01/02/2021 AU 28/02/2021
DU 02/03/2020 AU 31/03/2020
DU 01/02/2020 AU 01/03/2020

043016 TRES. MONISTROL-SUR-LOIRE

Population 49897
Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	37
1 Balance des comptes	Etat III-1 38

AR PREFECTURE

043-254300395-20210401-D20210403-DE
Regu le 09/04/2021

IDENTIFIANT BUDGET 254300395
N° de SIRET 2543003950001

4^{EME} PARTIE : Page des signatures 67

2 Situation des valeurs inactives Etat III-2 66

Résultats budgétaires de l'exercice

25000 - SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 603 285,00	4 075 369,00	5 678 654,00
Titres de recette émis (b)	848 244,33	3 620 458,11	4 468 702,44
Réductions de titres (c)		124 367,86	124 367,86
Recettes nettes (d = b - c)	848 244,33	3 496 090,25	4 344 334,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 603 285,00	4 075 369,00	5 678 654,00
Mandats émis (f)	1 582 307,37	3 165 532,42	4 747 839,79
Annulations de mandats (g)	4 070,83	28 400,77	32 471,60
Depenses nettes (h = f - g)	1 578 236,54	3 137 131,65	4 715 368,19
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	729 992,21	358 958,60	371 033,61
(h - d) Déficit			

AR PREFECTURE

043-254300305-2020
Reçu le 09/04/2021

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25000 - SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	47 614,19		-729 992,21	31 542,20	-650 35,80
Fonctionnement	362 814,74		358 958,60	-14 925,98	706 47,36
TOTAL I	410 428,93		-371 033,61	16 616,22	56 11,54
II - Budgets des services à caractère administratif					
26700-SYMPTOM COLLECTE					
Investissement	31 542,20			-31 542,20	
Fonctionnement	-14 925,98			14 925,98	
Sous-Total	16 616,22			-16 616,22	
TOTAL II	16 616,22			-16 616,22	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	427 045,15		-371 033,61		56 011,54

Délibération du 31/12/2019 actant la dissolution du budget annexe SYMPTOM COLLECTE

25000 - SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

COURT Francoise (1018815645-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour

le service de SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

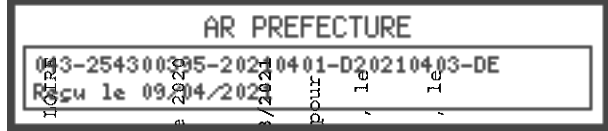
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A, le

A, le

Exercice 2020

A DDFIP DE LA HAUTE-LOIRE, le 02/08/2020



AR PREFECTURE

043-254300395-20210401-D20210403-DE
Regu le 09/04/2021